



DATE DE PUBLICATION : 25 avril 2023

Le Contrôleur général,

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du Gouverneur de la Banque de France donnée au Contrôleur général le 18 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à M. Alain GERBIER, Directeur de l'Audit du Réseau et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Matthieu LECLERCQ, son adjoint, à l'effet de passer et conclure, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout marché relatif aux activités de l'Audit du Réseau, dans la limite de 25 000 euros (HT).

Fait à Paris, 25 avril 2023

Pierre POULAIN